Communiqué de la communauté d'agglomération
TARBES-LOURDES-PYRENEES
Mardi 24 mars 2020

Mesures spéciales COVID-19

Fermeture des sentiers du Caminadour

Dans le cadre de la réglementation appliquée pour cause de l'épidémie de Covid-19, les sentiers du Caminadour sont fermés par arrêtés municipaux de Tarbes, Bazet, Aureilhan, Séméac, Bours et Soues.
L'application est en cours jusqu'à nouvel ordre.

L'ensemble des arrêtés municipaux sont accessibles sur le site internet de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, rubrique « Actualités » :
www.agglo-tlp.fr/actualites/fiche/covid-19-fermeture-caminadour/303
Toute évolution à venir sur la situation vous sera aussi communiquée.

Retrouvez l'ensemble de notre actualité :
www.agglo-tlp.fr

communication@agglo-tlp.fr - 05 62 53 34 30

Siège :
Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle
Téléport 1
Juillan

Adresse postale :
Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle
Téléport 1
CS 51331 65013 Tarbes cedex 9

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité.